

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 23 Juin 1896

**NOUVELLES LOCALES**

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, le Prince Héritaire est arrivé le 11 juin à Tunis; Son Altesse Sérénissime était accompagnée de M. le Commandant Gastaldi, Officier d'ordonnance.

Le Prince a été reçu à la gare par M. Cubisol, Consul Général de Monaco, et M. Mattei, Chancelier du Consulat.

Le 13, le Prince Héritaire, après une visite à S. Exc. M. Millet, Ministre Résident Général de France, s'est rendu au palais beylical de la Marsa. Son Altesse Sérénissime a été présentée à S. A. le Bey par M. le Baron Cottu, premier Secrétaire d'Ambassade, délégué pour cet office par le Résident Général, et assisté de M. le Général Valensi, premier interprète de Son Altesse. Le Prince Louis avait avec Lui M. le Commandant Gastaldi et M. le Consul Général Cubisol.

Au cours de l'entrevue, S. A. le Bey a remis à Son Altesse Sérénissime le Grand Cordon de l'ordre du Nichan Iftikhar.

A l'arrivée au Palais ainsi qu'au départ, les honneurs militaires ont été rendus.

Une voiture de S. A. le Bey a ensuite conduit Son Altesse Sérénissime au Palais de Sidi Tayeb Bey, Prince Héritaire, où les mêmes honneurs Lui ont été rendus.

Au cours de l'entretien, Son Altesse Sérénissime a remis, au nom de Son Auguste Père, à S. A. le Prince Tayeb, les insignes de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

Au retour, le Prince Héritaire a reçu, au Grand-Hôtel où il était descendu, la visite de S. Exc. M. le Résident Général Millet, auquel Il avait remis le matin même, la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

Son Altesse Sérénissime est rentrée le lendemain à Constantine.

Nous apprenons que M. F. Bellini, maître de chapelle de la Cathédrale, vient d'ouvrir un cours libre de musique vocale pour les deux sexes, dans le but de former des choristes pour le théâtre.

Les personnes qui désireraient faire partie de ce cours sont priées de se présenter chez M. Bellini, 14, rue des Briques, à Monaco, de 9 à 11 heures, le matin, ou de 4 à 6 heures, le soir, les jeudis et dimanches exceptés.

La Société des Régates de Monaco a été représentée dimanche aux régates de Saint-Jean, par les *Ecrevisses* (MM. Vacarezza, Fissore, Baud et Médecin) dans la course à 4 rameurs. L'équipe monégasque, quoique distancée par celle du C. V. N., a été très vaillante et très remarquée.

Le Sport Vélocipédique a fait dimanche la promenade annoncée à Saint-Martin-du-Var. Nos sportsmen ont été accueillis chaleureusement sur tout leur passage et sont rentrés en bon ordre à Monaco, vers 7 heures et demie du soir.

Dimanche dernier, fête de saint Louis de Gonzague au Collège de la Visitation. Le matin, première communion, et, le soir, comme chaque année, feu d'artifice dans la cour de ce bel établissement, en présence de nombreux invités.

La Société Chorale a fêté, hier soir, la saint Félix. Plusieurs superbes bouquets ont été offerts à M. Gindre, président de la Société, et quelques chœurs ont été chantés.

La Police a arrêté hier matin un pauvre homme devenu subitement fou, qui se promenait complètement nu sur le boulevard de la Condamine.

Ce malheureux est un nommé Arnaud, voyageur de commerce, très connu à Monaco, où il est marié. Il prétend qu'il vient de faire un héritage de plusieurs centaines de mille francs. Il appartient, paraît-il, à une excellente famille de Provence.

Les bureaux du Vice-Consulat d'Italie sont transférés, de la place d'Armes, à la maison H. de Angelis, rue de Millo, à la Condamine.

Le *Figaro* du 17 juin publiait l'entrefilet suivant :

Léon Jehin et son excellent orchestre viennent de remporter un nouveau et brillant succès à Londres, en donnant, à l'Institut impérial, un « concert Wagner. »

Les ouvertures du *Vaisseau Fantôme* et du *Tannhäuser*, les sélections de l'*Or du Rhin*, de la *Valkyrie* et de *Lohengrin*, interprétées avec un art magistral par les artistes de Léon Jehin, ont été extrêmement applaudies par une assistance nombreuse et élégante.

Dorel, dans le solo de cor anglais de *Tristan et Yseult*, a été particulièrement fêté, ainsi que l'excellent premier chef d'orchestre de Monte Carlo.

Le prochain concert sera consacré aux œuvres modernes de notre jeune école. Nul doute que le « concert français » ne soit très goûté des amateurs londonniens.

Dimanche prochain, 28 juin, à 3 heures de l'après-midi, une fête nautique sera donnée par la Société des Régates de Monaco, avec le gracieux concours de la Société Philharmonique.

Les prix sont offerts par la Société des Bains de Mer.

Voici le programme :

**RÉGATES RÉGIONALES A L'AVIRON**

*Première course.* — BATEAUX PLATS (mousse), 1 rameur sans barreur. — Au 1<sup>er</sup>, 15 francs — Au 2<sup>e</sup>, 10 francs.

*Deuxième course.* — YOUSOUS (mousses), 1 rameur sans barreur. — Au 1<sup>er</sup>, 20 francs — Au 2<sup>e</sup>, 15 francs.

*Troisième course.* — BATEAUX ARMÉS EN PÊCHE, 6 rameurs en pointe et barreur. — Au 1<sup>er</sup>, 75 francs — Au 2<sup>e</sup>, 50 francs — Au 3<sup>e</sup>, 35 francs.

*Quatrième course.* — CANOES, 1 rameur sans barreur. (1,500 mètres, un virage). — Au 1<sup>er</sup>, un Objet d'art et une petite Médaille vermeil. — Au 2<sup>e</sup>, deux Médailles vermeil, dont une grand module et une petit module. — Au 3<sup>e</sup>, deux Médailles bronze, dont une grand module et une petit module.

*Cinquième course.* — BATEAUX ARMÉS EN PÊCHE,

4 rameurs en pointe et barreur. — Au 1<sup>er</sup>, 60 francs — Au 2<sup>e</sup>, 35 francs — Au 3<sup>e</sup>, 20 francs.

*Sixième course.* — YOLLES FRANCHES, 2 rameurs en pointe et barreur (1,800 mètres environ, un virage). — Au 1<sup>er</sup>, un Objet d'art et trois petites Médailles vermeil — Au 2<sup>e</sup>, quatre Médailles argent, dont une grand module et trois petit module — Au 3<sup>e</sup>, quatre Médailles bronze, dont une grand module et trois petit module.

*Septième course.* — BATEAUX DE PLAISANCE, 4 rameurs en pointe et barreur. — Au 1<sup>er</sup>, 60 francs — Au 2<sup>e</sup>, 35 fr. — Au 3<sup>e</sup>, 20 francs.

*Huitième course.* — YOLLES FRANCHES, 4 rameurs en pointe et barreur (2,400 mètres environ, un virage). — Au 1<sup>er</sup>, un Objet d'art et cinq petites Médailles vermeil — Au 2<sup>e</sup>, six Médailles argent, dont une grand module et cinq petit module. — Au 3<sup>e</sup>, six Médailles bronze, dont une grand module et cinq petit module.

*Instructions (pour les 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> courses)*

Les courses 4, 6 et 8 sont soumises aux règlements de la Fédération Française.

Les dimensions des canoes sont celles des Régates Internationales de Nice 1895-1896.

Les virages se feront par bâbord.

Il n'est perçu aucun droit d'entrée.

Les inscriptions contenant le nom des équipes et des équipiers, couleur des maillots et des casquettes, devront être adressées au plus tard le 25 courant, au siège de la Société des Régates de Monaco, 7, boulevard de la Condamine.

Ne pourront prendre part à ces courses que les Sociétés affiliées à la Fédération des Sociétés Nautiques de la Méditerranée.

**CHASSE AUX CANARDS** avec youyous et bateaux plats (mousses), un rameur sans barreur.

Concert donné par la Société Philharmonique

Dimanche 19 juillet, deuxième fête nautique.

**SPORT VÉLOCIPÉDIQUE MONÉGASQUE**

Voici l'avant-programme de la Grande Réunion Internationale Vélocipédique, qui aura lieu le 5 juillet, à 4 heures de l'après-midi, sur le boulevard de la Condamine, avec le gracieux concours de la Société des Régates.

2,000 francs de prix offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco.

*Première course (bi)*, réservée aux membres du S.V.M. — Distance 2,800 mètres (4 tours), temps maximum 6 minutes. — 1<sup>er</sup> prix, 120 francs — 2<sup>e</sup> prix, 90 francs — 3<sup>e</sup> prix, 60 francs.

*Deuxième course (bi)*, Internationale, ouverte à tous coureurs. — Distance 4,200 mètres (6 tours), temps maximum 9 minutes. — 1<sup>er</sup> prix, 600 francs — 2<sup>e</sup> prix 250 fr. — 3<sup>e</sup> prix, 150 francs.

*Troisième course (bi-tandem)*, Internationale, ouverte à tous coureurs. — Distance 4,200 mètres (6 tours), temps maximum 9 minutes. — 1<sup>er</sup> prix, 300 francs — 2<sup>e</sup> prix, 150 francs — 3<sup>e</sup> prix, 100 francs.

Les engagements sont reçus au siège social du S. V. M. 5, avenue de la Gare, Monaco.

**CAUSERIE****Au Pôle Nord**

Le *Figaro* a publié les renseignements suivants sur Andrée, l'aéronaute suédois, et ses deux compagnons, le météorologue Ekholm et le jeune physicien Steinberg.

Ces trois hardis explorateurs ont quitté Stockholm le 4 juin et se sont embarqués, le 7, à Gothembourg sur le vapeur qui doit les conduire, avec l'appareil de l'expédition, au Spitzberg, point de départ du voyage aérostatique. A Gothembourg, ils ont été rejoints par M. Lachambre, le constructeur du ballon, le *Pôle-Nord*, qui les accompagne au Spitzberg pour assister au gonflement et au lancement de l'aérostat.

L'enthousiasme public, au moment du départ du hardi voyageur, était immense. A Stockholm, une foule énorme entourait la gare, qui salua la mise en marche du train de hourras frénétiques. Il en fut de même sur les quais de Gothembourg, au moment où démarrait la *Virgo*. Dans le port, une flottille de bateaux gaiement pavés et chargés de passagers enthousiastes, fit escorte au navire et l'accompagna hors du port.

La *Virgo* doit faire escale à Fromso pour prendre les membres d'une mission scientifique suédoise qui profite de l'occasion pour aller compléter l'étude géologique et physique du Spitzberg, et pour embarquer les pigeons voyageurs élevés et entraînés à Hammerfest, sur lesquels Andrée compte pour pouvoir donner de ses nouvelles durant sa traversée en ballon. L'expédition devait arriver au Spitzberg vers le 19 juin.

De l'Angleterre, de Hambourg des bateaux de touristes sont partis pour le Spitzberg pour voir le départ du ballon polaire. Une Compagnie norvégienne s'est formée pour y construire un hôtel et entretenir des communications durant l'été.

Le lancement aura lieu des îles de Norvège à l'extrémité nord du Spitzberg, ou dans le cas où celles-ci se trouveraient encore prises par les glaces, de l'île d'Amsterdam, plus à l'ouest. Il est constaté que le dégagement des glaces et l'abord de ces deux groupes d'îlots, quoique assez rapprochés, peuvent différer de deux semaines. Dès que le matériel aura été débarqué et le hangar qui doit abriter l'aérostat durant le gonflement aura été érigé sur le point choisi — opérations qui prendront environ quinze jours — le gonflement par le gaz emporté en tubes commencera. Il faut qu'il s'opère très lentement, afin de bien permettre de contrôler, pouce par pouce, la résistance de l'étoffe sur toute la superficie.

Ce travail demandera trois à quatre jours. Alors commencera l'attente du vent favorable. Grâce à la faculté de déviation sur le vent que lui donnent ses voiles et ses guide-ropes, déviation qui peut être portée jusqu'à un angle de 30°, Andrée estime qu'il n'aura pas à attendre un vent soufflant directement vers le nord. Un vent sud-est ou sud-ouest lui sera également favorable. Du reste, d'après l'avis de Nordenskjöld et les calculs météorologiques d'Ekholm, le moment le plus favorable pour prendre l'essor et commencer le voyage, sera entre le 20 et 30 juillet. Andrée a fixé son départ, si tout marche selon ses prévisions, pour le 24.

Avec une rapidité moyenne de 27 kilomètres par heure, il serait au pôle Nord le 26. L'exploration pourrait être terminée en une semaine, et le retour vers des régions habitées être effectué dans les trente jours que dure la flottaison du ballon.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les nécessités de la publication m'obligent à écrire le samedi mes *Lettres parisiennes*. Je suis donc un peu en retard pour parler de la victoire d'Arreau dans le Grand Prix de Paris. C'est un cheval auquel je dois pourtant quelque reconnaissance. Je l'ai « touché » comme on dit en langue sportive.

On m'avait donné un tuyau.

— Méfiez-vous, m'avait conseillé un de mes amis de cercle très au courant des choses des courses. Méfiez-vous, l'écurie Blanc n'a pas la moindre chance.

Et tous mes camarades compétents opinait du bonnet.

— Soit ! leur répondis-je ; mais aux courses, c'est comme à la Bourse : les meilleurs pronostics sont faits par les profanes. En 1879, en 1891, en 1892, en 1895, j'avais un tuyau dont personne ne voulait. J'ai gagné. Mon tuyau m'a incité à mettre quelques louis sur l'écurie Edmond Blanc, et je m'en suis bien trouvé. Passez-moi le mot, je suis « blanquiste ».

— Vous raisonnez comme un anarchiste.

— Non ! Il y a une vingtaine d'années au moins, c'est-

à-dire avant la victoire de Nubienne en 1879, j'eus le plaisir de faire le voyage de Paris à Trouville, au moment des grandes courses d'été, avec M. Edmond Blanc, qui était alors un très jeune sportsman. Je fus très frappé de son sérieux et de sa conversation. Nous causâmes chevaux avec M. Maurice Ephrussi, qui depuis épousa M<sup>lle</sup> Rothschild. M. Maurice Ephrussi était gai ; il égaya la route par des tours d'agilité. C'était un excellent cavalier qui devait gagner le lendemain une course de *gentlemen-riders*. M. Edmond Blanc parlait peu ; mais il n'avancait aucune opinion sans l'appuyer sur des faits et des documents. Il connaissait admirablement l'origine, l'âge, les chances des chevaux, il parlait avec une sûreté qui frappa un de mes voisins, M. Moreau Chaslon, le propriétaire d'une célèbre écurie. Le soir, à l'hôtel des Roches-Noires où nous étions descendus, M. Moreau Chaslon me disait en dinant : « Edmond Blanc est très fort ; vous verrez que ce jeune homme fera parler de lui. »

On voit que M. Moreau Chaslon a été bon prophète.

Arreau, le vainqueur du Grand prix de 1896, porte le nom d'un chef-lieu du canton des Hautes-Pyrénées, centre d'élevage important qui accueillit avec la plus vive satisfaction la candidature de M. Edmond Blanc aux élections législatives. En donnant le nom de ce canton à un de ses meilleurs poulains, M. Edmond Blanc a fait à ses électeurs une galanterie pareille à celle qu'il avait faite à une de ses nièces en appelant Andrée le cheval qui fut vainqueur l'année dernière.

×

Si M. de Villemessant vivait encore, il aurait trouvé « très parisienne » la fin tragique de cette baronne de Valley, assassinée dans son appartement de la rue Penthièvre par deux cambrioleurs. Cette fille de M. de Monbel, ancien ambassadeur de Charles X, avait été une des beautés de la Cour un peu bourgeoise de Louis-Philippe. Elle avait un salon où c'était un honneur d'être reçu. Elle était un pur *bas-bleu* et dirigea une revue où elles eut George Sand pour collaboratrice. Elle avait une fortune considérable ; mais son avarice sordide l'avait conduite à faire l'usure. Elle portait des costumes sordides, malgré ses trente mille livres de rente, et ses revenus en terre dans le Poitou où elle possédait un château magnifique. Elle courait les réfectoires populaires et les soupes économiques et fréquentait volontiers les hommes d'affaires les plus véreux.

C'était pourtant une femme de cœur et une bonne patriote. En 1870, au Kursaal de Wiesbaden, où elle taillait le baccara à banque ouverte, un officier prussien veut l'obliger à boire au succès des armées allemandes. Elle souffleta l'officier et, s'approchant ensuite froidement du tapis vert, elle dit doucement : Messieurs, faites vos « jeux. » On n'osa pas l'expulser.

Autre souvenir de cette vie mouvementée. Un jour la flotte française bombarde Tanger. Le Sultan refuse de se rendre et de signer un traité. Elle s'embarque à Toulon, se rend auprès du prince oriental qu'elle avait connu au cours d'un voyage d'agrément et qui avait dû conserver un bon souvenir de la belle française. Elle ne tarda pas à rapporter un traité en règle. Ses jolis yeux avaient eu plus de puissance que les canons de nos navires.

×

Paris a appris avec une profonde émotion l'assassinat du marquis de Morès dans le Sud de la Tripolitaine. Le marquis de Morès était un cerveau ardent, une tête brûlée, disaient ses adversaires politiques ; mais c'était une nature généreuse. Il était brave à l'excès, audacieux jusqu'à la témérité. Les obstacles ne le faisaient jamais reculer ; ils aiguisaient sa volonté. Plus le danger était grand, plus il était enthousiaste. Il avait été pris, comme tant d'autres, par la passion de conquérir le continent noir. L'affranchissement des races, l'expansion de l'influence française, les beautés de pays neufs et merveilleusement riches, l'avaient séduit.

Quelle est l'imprudence qui a fait tomber dans une embuscade, cet homme, ce grand enfant qui aurait pu vivre heureux à Paris où ses audaces politiques lui avaient conquis les plus solides amitiés, ou à Cannes dans la somptueuse villa que possédait le duc de Vallombrosa ? Hélas ! chacun subit sa destinée. Le marquis de Morès, autrefois, aurait été un Fernan Cortès, un glorieux *conquistador*.

En notre siècle, il a été un voyageur, un savant, un apôtre de civilisation. C'était un orateur enflammé qui groupait autour de lui, tantôt l'Islam, tantôt la Chrétienté. C'était un savant qui connaissait merveilleusement la chimie, la mécanique, la culture, toutes les sciences utiles à un explorateur. C'était un voyageur qui avait parcouru le monde. C'était un homme d'action et de plein air, qui avait fait de l'élevage en Amérique et au Tonkin. Quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir sur les tendances politiques, religieuses, économiques de l'homme qui vient

de mourir si tragiquement, on doit rendre hommage à sa mémoire et reconnaître que sa vie occupée, très remplie, est un exemple à suivre par l'élite de notre jeunesse.

×

Bien que les départs commencent pour les villes d'eaux et pour la mer, il y a encore à Paris un certain mouvement mondain.

Le monde diplomatique offre des diners d'adieux à lord Dufferin, l'ambassadeur d'Angleterre qui va prendre sa retraite. Le Président de la République a offert à ce grand diplomate un dîner de cinquante-deux couverts qui a été fort brillant.

Le mauvais temps empêche les *garden-parties* : on les remplace par des *five o'clock* musicaux. Un des plus charmants a été celui qu'a donné la comtesse René de Cuers dans son élégant hôtel du Bois de Boulogne. M<sup>me</sup> Lita von Elsenner, M<sup>lle</sup> Le Gierke, M. Black et M. Schlesinger y ont été très applaudis.

On parle même d'organiser, comme en Angleterre, des « *Cycling tea* », réceptions mondaines entre pédaliers et pédalières où l'on n'est admis qu'à la condition d'arriver en bicyclette. A la porte de l'hôtel, nous pourrions avoir à Paris deux gardiens de la paix en bicyclette. On vient d'en apercevoir un qui courait à toute vitesse sur le boulevard Clichy, au grand ébahissement des bonnes d'enfants et des rentiers paisibles.

×

La distribution solennelle des récompenses décernées par la Société centrale des architectes français a eu lieu la semaine dernière dans la salle de l'hémicycle de l'Ecole des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Charles Yriarte, représentant le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, assisté de MM. Corroyer et Achille Hermand, vice-présidents de la Société, et de MM. Boileau, Poupinel et George, secrétaires.

Au nombre des assistants, nous citerons MM. Henri Wallon, Alfred Normand et Pascal, membres de l'Institut ; Jourdan, Bertoumieux, Fayet, Guadet, Lalanne, etc.

Après une allocution de M. Charles Yriarte, président, M. Paul Sédille, rapporteur du jury de l'architecture privée, a fait connaître le résultat des travaux de ce jury qui a attribué la médaille d'honneur à M. Héret, de Paris ; la grande médaille d'argent, à MM. Emile Ullmann, Ernest Janty, de Colombes, et Joseph Galinier, de Toulouse ; la médaille d'argent à MM. Henri Bunel et Albert Ballu, de Paris, et Léon de Vesly, de Rouen.

×

Samedi 20 juin a été célébré en l'église de Sainte-Marie à Schaerbeck, le mariage de M. Albert Robyns de Schneidauer avec M<sup>lle</sup> Julienne Ciamberlani.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le chanoine de Dorlodot, professeur à l'Université catholique, parent du marié. Les témoins étaient pour celui-ci son frère, M. Auguste Robyns de Schneidauer et son oncle M. Misson, et pour la mariée son beau-frère, le baron Amédée de Heusch de la Zangrye et son cousin-germain, le baron Ciamberlani.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

La tour sarrasine des Baux nommée aussi le Petit-Château, qui était solidement assise sur un bloc énorme et avait défié jusqu'à ce jour le ravage du temps et de la tempête, vient, dans un violent orage, d'être démolie par la foudre.

Le choc du fluide électrique a été formidable. Les pierres de taille en grande partie ont roulé, dans quelques secondes, autour de cette masse géante. Le rocher sur lequel était bâtie la tour est profondément lézardé en vingt endroits et ce qui reste debout de la tour menace de s'écrouler.

Ce reste des fortifications de l'antique ville féodale des Baux, qui avait résisté à de nombreuses attaques, et au xvii<sup>e</sup> siècle aux canons du cardinal Richelieu qui en fit le siège, n'est plus qu'un monceau de ruines.

C'est grand dommage, et les touristes, excessivement nombreux, qui viennent visiter les ruines des Baux, le regretteront fort, car du sommet de cette tour on jouissait d'un panorama superbe et on pouvait y admirer la Crau immense avec ses beaux effets de mirage durant l'été, la Camargue tout entière et la Méditerranée azurée.

Elle aurait été certainement comprise dans la restauration des monuments des Baux, décidée tout récemment par le ministère des Beaux-Arts et qui doit s'effectuer sous la direction de M. Revoil, architecte des monuments historiques.

Dans sa séance du 5 juin courant, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a accordé une récompense de mille francs sur le prix Fould à M. le duc de Rivoli, pour son ouvrage *les Missels imprimés à Venise de 1481 à 1600, description, illustration, bibliographie*.

Un théâtre d'Odessa vient de donner une représentation peu banale. La pièce, œuvre d'un médecin, avait pour titre : *La Suggestion hypnotique ou la Vengeance d'une femme*. Les acteurs et les musiciens de l'orchestre étaient tous docteurs en médecine. Quant à l'auditoire, il était uniquement composé de convalescents des hôpitaux auxquels on avait accordé une permission de minuit pour la circonstance.

(Médecine Moderne).

## VARIÉTÉS

### Les divers genres de Sports

L'équitation. — Tennis et polo. — Bicyclette. — Le yachting. — La chasse à tir. — Dernières innovations en fait de costumes pour les hommes.

Nous sommes en plein dans le siècle du sport, et à cette époque de l'année, tout particulièrement, c'est le sport et le sport seul qui accapare l'attention publique. Est-ce un signe de décadence ? Il y a longtemps que les esprits moroses se donnent le plaisir de le proclamer, en prétendant que la passion de la jeunesse actuelle pour tous les exercices du corps en est la preuve irréfutable. Génération d'acrobates et de bons à rien, disent-ils avec un certain mépris, oubliant que l'antiquité honorait les athlètes à l'égal des poètes, des artistes, des grands guerriers, et discernait à ceux-là aussi bien qu'à ceux-ci les honneurs et les couronnes de laurier. C'est à ce goût si prononcé pour tous les genres d'exercice que nous devons ce déchaînement de critiques. Quelles distractions pour des jeunes gens qui devraient plutôt travailler pour leur pays, que ces courses de chevaux auxquelles ils prennent part comme jockeys, que ces parties de tennis et de polo qui durent des heures entières, que ces séances interminables d'escrime, de tir, de canotage à voile ou à rames, que ces soirées où l'on se livre en public aux exercices souvent dangereux du trapèze, des barres parallèles, de la voltige et autres paillasseries ! Notez que ces gens qui lèvent les bras au ciel se sont adonnés, quand ils étaient jeunes, avec passion au tir, à l'escrime, au canotage, à la haute école, à la gymnastique, à la danse et qu'ils ont été, eux aussi, honnis pour ce fait par les vieux podagres contemporains ; mais ils l'ont oublié ou ne veulent plus se le rappeler.

Pour nous, nous trouvons, au contraire, excellent que des jeunes gens qui sont riches, et qui ont beaucoup de temps à perdre, emploient leur argent et leurs loisirs à mettre tous les genres de sport à la mode. Ce qui nous manque, ce ne sont pas les raisonneurs, les beaux parleurs, mais bien, hélas ! les hommes solides, lestes et sachant tirer de leurs membres le meilleur parti possible. Si nos gentlemen deviennent aussi adroits, aussi souples, aussi robustes que des professionnels, la bourgeoisie ne tardera pas à vouloir les imiter et nous aurons, pour le commencement du vingtième siècle, de nouvelles générations de gaillards infatigables, bien entraînés, ayant bon pied et bon œil, résistant à la faim, à la soif, au sommeil, tout prêts à fournir à l'armée des sujets de premier choix, des soldats qui sauront défendre vaillamment l'honneur du drapeau. Il ne faut pas se le dissimuler, c'est bien le commencement d'une campagne menée contre le rond-de-cuir, contre le budgétivore auxquels nous devons en partie la dégénérescence de notre race.

Nous avons assez d'hommes étioles, malingres, assez de sédentaires obèses, goutteux, rachitiques, dont l'exemple ne sert qu'à atrophier notre énergie morale en même temps que notre énergie physique ! Et laissons s'exclamer, fulminer tous ces pédants aristarques qui traitent les gentlemen riders de maquignons, les chasseurs de dévaliseurs de gibier et de marchands de chiens, les lauréats de tirs au pigeon de casseurs d'œufs dans les barriques foraines, les joueurs de tennis et de polo de gommeux faisant admirer leur biceps et leurs torsos, les gymnastes de cirques élégants de rivaux de pitres et d'Augustes de nos hippodromes. C'est le plein air qui fait les hommes robustes et forts, et c'est le sport, dans toute

la force du terme, qui nous prépare des défenseurs et des vengeurs.

*L'Equitation.* — Il est entendu que, dans notre chronique d'aujourd'hui, nous ne parlerons que des costumes et des innovations qui peuvent intéresser les hommes. En cette saison, c'est le plein air qui triomphe. Depuis un mois, le Bois de Boulogne — ce suprême joyau de Paris, retrouve tous ses fidèles. Le nombre en semble même augmenté, surtout le matin, à ces heures délicieuses de l'avant-déjeuner, où l'air est si frais et si pur. Les voilà, battant leur plein, les chevauchées joyeuses, les promenades matinales, les jolies processions d'amazones et de cavaliers parcourant les délicieuses allées du Bois. Pour les hommes, la mode n'a pas sensiblement varié depuis l'an dernier. C'est toujours la jaquette et le gilet, en molleton noir ou garance ; le veston ne se porte pas beaucoup et la redingote n'est portée que par les pères de famille ou les officiers en retraite ; la culotte en bedford est bouffante et très serrée au mollets ; les basanes qui se portent beaucoup sont en chamois foncé à boutons apparents. Quant aux chapeaux, ils se font toujours ou hauts de forme pour la tenue un peu de cérémonie, ou de forme cape, quand on est jeune et qu'on se promène dans des endroits peu fréquentés. Comme cravaches, il nous est impossible de signaler celles qu'on adopte de préférence : il y en a de toutes les variétés et de toutes les grosseurs, à pomme d'or ou d'argent, ou simplement de métal. Gants de peau couleur brique, imperméables.

*Tennis et Polo.* — Depuis quelques années, ces deux jeux, qui nous viennent d'Angleterre, ont obtenu un succès prodigieux ; il n'y a pas beaucoup de châtellains qui, pour suivre la mode, n'aient pas encore fait installer chez eux le premier de ces deux genres de sport. Le second n'est pas à la portée de tout le monde : c'est un passe-temps qui revient très cher et qui occasionne souvent des accidents très regrettables. Pour le tennis, la tenue adoptée pour les hommes est le veston et le pantalon en laine blanche ou en laine à rayures de couleurs ; chemise de flanelle blanche ou de fantaisie, ceinture de surah gros bleu ou ponceau ; cravate de foulard, forme nœud marin ; soulier cousu à la main, en toile et cuir et semelle cuir. Le costume du polo ne varie guère de celui décrit plus haut pour l'équitation ; au lieu d'être en drap, il sera en flanelle ou en coutil ; et la casquette à rabat remplacera le chapeau, voilà tout.

*La Bicyclette.* — Que dire de cette reine du jour, de cette triomphatrice de la fin du dix-neuvième siècle, que l'on ne sache déjà ? Maintes fois nous avons parlé de ce genre de sport dans nos causeries hebdomadaires ; contentons-nous aujourd'hui de signaler les innovations de l'été où nous entrons. Les hommes porteront cette année le veston, le gilet et le knickerbocker de teinte havane, très léger et très flottant ; chemise de flanelle de couleur, col blanc et bas écossais à revers, carreaux mélangés, en laine très fine ; souliers, forme découverte ou Richelieu, semelle souple, cousus à la main, en cuir jaune, noir ou verni ; d'aucuns préfèrent le soulier toile et caoutchouc, blanc ou bleu ; quelques élégants, pour l'été, ont adopté le costume de piqué blanc ; casquette anglaise, en tissus d'Ecosse très souple. Pour la campagne, il est très admis, à la place du veston et du gilet, de porter les maillots qui se font ou en laine blanche avec ouverture sur l'épaule ou à petites rayures de couleur fantaisie ; on en porte également qui sont en poil de chameau avec rayures fantaisie ou en laine blanche avec un filet fantaisie ; c'est surtout très commode, très pratique et très léger, mais il faut avouer que c'est un peu débraillé et fort peu seyant.

*Le Yachting.* — La mode des yachts se propage de plus en plus, et beaucoup de personnes sacrifient tout le superflu de leurs revenus pour se payer le luxe d'un voyage sur un bateau qu'ils achètent ou qu'ils se contentent de louer, ce qui revient encore à un prix fabuleux. C'est un genre de villégiature très reposant, et, malgré l'exiguïté des installations intérieures, on est arrivé à leur donner non seulement un confort très apprécié, mais même un cachet de luxe très remarquable. Chaque personne a sa place désignée et a, à sa portée, les plus élégantes recherches pour la toilette et le service intérieur. Tous les objets ou bibelots sont des emblèmes du yachting ; on voit des pendules montées sur un joli mât en bois ; des bouées servant d'encrier, de porte-montre ; des

miroirs accrochés à des poulies ; enfin, une quantité de bibelots affectant la forme nautique, en vermeil, en argent, en cristal gravé, du plus joli effet.

Le costume de yachting se fait, pour les hommes, en drap ou en serge gros bleu : veste-gilet et pantalon, chemise de couleur, cravate longue, casquette en drap gros bleu avec visière en cuir verni.

*La Chasse à tir.* — Ce n'est que dans trois mois que la chasse s'ouvrira ; mais déjà les tailleurs ont décrété quelle serait la mode cet automne pour les hommes. Ce sera la blouse à plis et le knickerbocker, en tissu imperméable, ou, pour le commencement de la saison, en toile imperméable ; la blouse se ferme par une patte assez large qui ceint les reins ; le devant de la blouse se ferme par quatre boutons ; le col est très évasé, laissant voir la chemise de flanelle avec col blanc et la cravate de fantaisie, forme Lavallière ; le gilet aura des poches très larges permettant d'y loger plusieurs menus accessoires tout à fait indispensables. Quant au knickerbocker, il est de même nuance que la blouse et le gilet ; il prend fin au genou qu'il enserre fortement. Les jambes sont emprisonnées dans des guêtres en toile marron, en veau fin ou en drap water, très résistantes ; comme chaussures, bottines ou bottes imperméables, — afin de pouvoir marcher par tous les temps, — à semelle garnie de gros clous à tête ronde ; une des dernières nouveautés sera le costume de peau, veston et knickerbocker, en peau noire ou en peau jaune, ou en veau velours ; c'est ce qui se fera de plus élégant. Comme coiffure, la mode est à la casquette à double rabat, en peau de mouton tannée ou en peau de chamois, semblable de forme à la coiffure des bicyclettes ; gants très souples en peau de daim blanc pouvant très facilement se laver.

(Le Moniteur de la Mode)

ARCHIDUC.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2

### VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE APRÈS SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé, le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, à neuf heures et demie du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de Justice,

En vertu de 1<sup>er</sup>, d'une clause du jugement d'adjudication ci-après énoncé, et faite par le sieur Félix NAVE, ingénieur, adjudicataire, demeurant à Paris, d'avoir payé : 1<sup>o</sup> la somme de quatre mille cinquante francs prix principal moyennant lequel ledit sieur Félix NAVE, s'est rendu adjudicataire de la part d'immeuble dont il va être parlé ; 2<sup>o</sup> et les intérêts de cette somme au taux de 5 % l'an, à partir du vingt-deux octobre dernier ; ledit jugement d'adjudication signifié au sieur Félix NAVE, avec commandement, par exploit de BERTRAND, huissier, en date du neuf juin courant, enregistré ;

2<sup>em</sup> Et de l'article 72 de l'Ordonnance Souveraine du 3 mars 1865.

A la requête des sieurs AUBERT frères, banquiers à Gap (Hautes-Alpes), y demeurant, seuls créanciers inscrits des époux JOUVÈNE-FAURE, pour lesquels domicile est élu à Monaco, rue du Tribunal, n<sup>o</sup> 2, dans l'étude de M<sup>e</sup> VALENTIN, défenseur près le Tribunal Supérieur, lequel occupera pour eux sur la présente poursuite.

A la revente sur folle enchère de tous les droits des époux JOUVÈNE-FAURE, ci-après nommés, sur un terrain affectant la forme d'un carré en nature de jardin, complanté d'arbustes et arbres d'agrément, clos de murs surmontés d'une grille, connu sous le nom de *Square Nave*, sis à Monaco, au quartier de la Condamine.

Ce terrain, dont une partie seulement peut être bâtie, est d'une contenance de quatre cent soixante-quinze mètres carrés environ, et figure à la section B, comme faisant partie du n<sup>o</sup> 39, de la matrice cadastrale de la Principauté.

Les droits des époux JOUVÈNE-FAURE sur cet immeuble ont été adjugés audit sieur Félix NAVE par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, le vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze, rendu sur la saisie immobilière pratiquée contre le sieur Barthélemy-Félix JOUVÈNE-FAURE, imprimeur, et la dame Marie-Antoinette NAVE, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Brieuc

(Côtes-du-Nord), par les sieurs AUBERT frères, susnommés et qualifiés, suivant procès-verbal du huit juillet dernier, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-huit dudit mois de juillet, volume 1, numéro 69, moyennant la somme principale de **quatre mille cinquante francs**, outre les charges.

**MISE A PRIX :**

Ladite revente sur folle enchère se fera aux clauses et conditions insérées dans le cahier des charges déposé, pour parvenir à l'adjudication, au Greffe dudit Tribunal, et en outre, à la charge des frais de folle enchère, et sur la mise à prix de **cent francs**, ci. . . . **100 francs**.

Fait et rédigé par M<sup>e</sup> VALENTIN, défenseur poursuivant soussigné.

A Monaco, le 15 juin 1896.

Signé, L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le 17 juin 1896, folio 10, case 6.

— Reçu un franc.

Signé, BERTONI.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

**AVIS**

Les créanciers de la faillite du sieur **Aimé-Louis COLLET** sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 4 juillet prochain, à 10 heures du matin, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

**A VENDRE**

PAR SUITE DE FAILLITE  
UN COQUET

**Petit HOTEL-RESTAURANT**

sis au centre de la Condamine

**A MONACO**

S'y adresser, pour le visiter, et pour renseignements écrire à M. Cioco, syndic

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco

**A ADJUGER**

Sur baisse de mise à prix, même sur une enchère, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, le samedi 27 juin 1896, à 2 heures, une propriété située à la commune de la Turbie, quartier de la Noix, d'une contenance de 435 mètres carrés, ayant deux petites constructions au rez-de-chaussée et une citerne, touchant du nord M. François MÉDECIN, du midi et du levant le chemin et du couchant M. BERRY ou acquéreur, d'un revenu de **300 francs**.

Mise à prix : **4.000 francs**.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> BLANC, notaire.

**AVIS**

Madame veuve JOSEPH PONS, propriétaire de l'épicerie Pons, a vendu la succursale de son établissement qu'elle exploitait à Monte Carlo, maison Bregnat, à monsieur JOSEPH-FÉLICIEN FABRE, commerçant, domicilié à Grasse.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, dans le délai de huitaine, entre les mains de monsieur FABRE, à Monte Carlo, maison Bregnat.

**ADMINISTRATEUR** rétribué, sans connaissances spéciales, est demandé, avec apport, pour contrôler une bonne affaire industrielle.

Ecrire à M. BERNARD, ingénieur-conseil, 29, rue de l'Île, à Dijon.

Le 4<sup>e</sup> fascicule du **FIGARO SALON** vient de paraître. Dans cette livraison, c'est un grand tableau militaire de M. Chartier qui a les honneurs de la double prime en couleurs : *Après la charge, Hanau 1813* est une œuvre de haute valeur. L'artiste a su donner à des chevaux-légers de la garde, une vision non seulement exacte et pittoresque, mais singulièrement puissante. Son œuvre est pour devenir populaire.

PRIX DU NUMÉRO : 2 francs.

Le fascicule de Juin du *Figaro-Illustré* (n<sup>o</sup> 75), vient de paraître. C'est un numéro spécial, entièrement consacré aux *Cafés-Concerts* et illustré de nombreuses photographies instantanées en couleur. Comme les précédents numéros spéciaux, ce fascicule sera rapidement épuisé.

En voici le sommaire :

*Les croquis du mois*, par Lutécus : illustration de Trianon. — *Les Livres*, par T. G. — *Les Cafés-Concerts*, par Jollivet. — *Le Monde et les étoiles des Cafés-Concerts*, par Ch. Dauzats. — *La musique de Café-Concert*, par Victorin Joncières. — *Illustrations photographiques instantanées en couleurs, les Ambassadeurs, l'Alcazar, l'Horloge, les Concerts du Point-du-Jour, le Moulin rouge, le Jardin de Paris, Portraits de Mesdames Yvette Guilbert, Anna Thibault, Lisia, Gilberte, Anna Held, Lanthenay, Sisters Barrison, Lona Barison ; de Libert, etc.* — *Cabarets de Montmartre*, par Xanrof ; illustrations photographiques instantanées (Le Chat noir, Le Carillon, les Tréteaux de Tabarin. — *La Légende du Merle blanc*, poésie de Gabriel Monteya, musique de J. Mulder ; illustrations de Lucien Métivet. — *Les Cafés-Concerts d'autrefois*, par Tancredi Martel ; portraits de Mesdames Thérésa, Judic, Théo, de Darcier, etc. ; illustrations de Gustave Doré, Gavarni, etc.

Fac-simile de tableaux hors texte : *En retard*, par Henri Boutet. *Quadrille des Demi-Vierges*, par Ferdinand Bac.

Couverture : *Bravo !* par Mucha.

PRIX DU NUMÉRO : 3 FRANCS.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 22 juin 1896

CANNES, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio	sable.
ID. b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Bachelion,	id.
ID. b. <i>Rosine</i> , fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
ILE ROUSSE, b. <i>Purgatoire</i> , fr., c. Olivi,	charbon.
MARSEILLE, chas. mar., <i>Deux-Paulines</i> , fr., c. Olivier,	briques.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Trois-Sœurs</i> , fr., c. Ricci,	bois.

Départs du 15 au 22 juin

CANNES, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	sur lest.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Bachelion,	id.
ID. b. <i>Rosine</i> , fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
GOLFE-JUAN, b. <i>Purgatoire</i> , fr., c. Olivi,	id.

LIGNE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Il est délivré du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres, aller et retour, aux familles d'au moins quatre personnes, payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, valables 30 jours pour les stations thermales suivantes : Aix, Aix-les-Bains, Baume-les-Dames, Besançon, Bollène-la-Croisière, Bourbon-Lancy, Carpentras, Cette, Chambéry, Charbonnières, Clermont-Ferrand, Cluses, Coudes, Digne, Euzet-les-Bains, Evian-les-Bains, Genève, Goncelin-Allevard, Grenoble (Uriage), Groisy-le-Plot-la-Caille, La Bastide, Saint-Laurent-les-Bains, Lépin-Lac d'Aiguebelette, Le Vigan, Lons-le-Saulnier, Manosque, Montélimar, Montpellier, Monttrond, Moulins, Moutiers-Salins, Pougues, Rézilly, Riom, Roanne, Sail-sous-Couzan, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Julien-de-Cassagnas, Saint-Martin-d'Estréaux, Salins, Santenay, Sauve, Thonon-les-Bains, Vals-les-Bains-La-Bégude, Vandenesse, Saint-Honoré-les-Bains, Vichy, Villefort.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois, c'est-à-dire que les trois premières personnes paient le plein tarif et que la quatrième et les suivantes paient le demi-tarif seulement.

La Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée délivre des billets directs de Paris à Royat et à Vichy.

La voie la plus courte et la plus rapide pour se rendre de Paris à Royat est la voie Nevers-Clermont-Ferrand. Durée du trajet : de Paris à Royat, en 9 heures — à Vichy, en 6 heures 1/2.

Le prix de Paris à Royat est en 1<sup>re</sup> classe de 47 fr. 80, en 2<sup>e</sup> classe de 32 fr. 30 et en 3<sup>e</sup> classe de 21 fr. 10 ; de Paris à Vichy en 1<sup>re</sup> classe de 41 fr., en 2<sup>e</sup> classe de 27 fr. 70 et en 3<sup>e</sup> classe de 18 fr. 10.

**GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

**PRIX FIXE**

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES  
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE  
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX  
**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1896

BULLETTIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h.	mid	3 h.	6 h.	9 h.	9 h.	mid	3 h.	6 h.	9 h.					
	mat.	soir	soir	soir	mat.	soir	soir	soir	soir	soir					
15	760.1	758.8	758.8	756.8	756.5	20.1	21.1	19.1	21.2	21.5	83	S E faible	Couvert, pluie		
16	756.9	757.8	756.5	756.6	757.8	19.8	21.1	22.5	20.5	18.9	79	id.	Couvert		
17	757.8	758.8	757.9	757.9	758.1	21.8	21.5	26.2	19.3	21.3	75	Calme	Variable		
18	759.2	759.5	759.5	759.5	760.5	21.5	25.1	23.9	20.1	19.9	75	id.	id.		
19	762.5	763.8	762.7	762.1	762.9	22.8	24.3	25.5	22.1	21.3	71	id.	id.		
20	762.3	761.5	759.9	759.1	759.8	22.6	25.8	25.5	21.2	21.8	68	S E faible	Beau		
21	760.2	760.5	760.1	759.6	759.7	23.4	26.8	29.1	23.5	22.7	59	id.	id.		
DATES		15	16	17	18	19	20	21							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		21.9	25.9	26.5	27.1	28.8	28.8	29.6					
		Minima		19.8	18.1	17.8	18.2	19.8	20.8	20.1	Pluie tombée : 2 <sup>mm</sup> 3				